



Jacques Bidet, *Foucault avec Marx*, Paris, La fabrique éditions, 2014.

## **1.2. Société civile contre État de classe. Les Cours de 1977-79**

En 1977, au moment où retombe en France et en Europe la vague eurocommunisme issue de 1968, à l'heure où s'affirme – dans le sillage d'une «?nouvelle économie?» – la cohorte bruyante des «?nouveaux philosophes?», Foucault en vient à aborder, dans son enseignement au Collège de France<sup>1</sup>, ce qui s'annonce comme la «?nouvelle politique?». Il en était jusqu'alors resté à l'étude d'institutions particulières?: prisons, hôpitaux, asiles, écoles, casernes. Il passe maintenant, nous dit-il, de ces «?techniques sectorielles?» à la «?grande politique?», à la «?technologie du pouvoir d'État?», jusqu'à commenter en direct, à partir de leurs précédents du xviii<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle, les propositions des gouvernants de l'époque?: Barre et Giscard. Soit le néolibéralisme comme stade présent du libéralisme. Moins de dix ans après 68, au terme d'une décennie de luttes sociales et de guerres de libération qui pouvaient sembler, de par le monde, annoncer le crépuscule du capitalisme, Foucault annonce sa renaissance.

Comment se situe-t-il par rapport au «?libéralisme?»?? Faut-il entendre son discours comme un *éloge* du libéralisme opposable à la *critique* marxienne de l'économie politique?? (§121). À la question, controversée, de savoir quelle position politique prend Foucault dans cet enseignement on préférera celle de savoir quel genre littéraire, quel genre scientifique, il pratique ici<sup>2</sup>. Il n'est pas indifférent de remarquer qu'il procède, à l'instar de Marx, sous la forme d'un *grand récit* (§122). La différence entre eux ne tient pas seulement à ce que le sujet n'en est pas exactement le même, mais aussi à ce que le récit foucauldien, à l'inverse du marxien, se résout finalement en un *grand tableau* (§123).

### *§121. Éloge versus critique de l'économie politique??*

Si l'on garde en mémoire que Marx s'est essentiellement consacré à une «?critique de l'économie politique?» (comme l'indique le sous-titre du *Capital*), on est frappé de voir que Foucault, s'intéressant, pour une part du moins, aux mêmes auteurs, physiocrates et libéraux anglais, semble, tout au contraire, se livrer à une sorte d'*éloge*. Marx analyse leurs *théories économiques*, Foucault, les *politiques* qu'ils inspirent. Ils travaillent cependant le

même matériau? : leur discours économique-politique. Et leurs démarches s'opposent frontalement. Marx entend montrer que l'objet de la production capitaliste n'est pas, selon le terme d'Adam Smith, la «?richesse des nations?», la richesse concrète, la valeur d'usage, mais la richesse abstraite, la plus-value. Foucault, au contraire, que la politique économique libérale a pour visée la vie, la population, la richesse concrète et la puissance de la société.

Marx, dans la première Section du Livre I, expose le modèle marchand, défini en tant que logique rationnelle de production de richesse sociale. La «?loi de la valeur?» – selon laquelle les marchandises s'échangent en fonction du temps socialement nécessaire à les produire – tend à s'imposer en situation de concurrence, assurant l'allocation optimale des ressources et la maximisation de la productivité<sup>3</sup>. Mais, poursuit-il à la Section 3, on ne peut s'arrêter à ce niveau abstrait d'analyse, car, dans le marché *capitaliste*, la force de travail elle-même vient à fonctionner comme une marchandise productive? : productive de plus-value. Et, dès lors, la concurrence ne tourne pas autour de la production de marchandises comme valeurs d'usage, mais autour de la maximisation du profit. L'objectif de la production capitaliste, de l'entrepreneur capitaliste, via la production de marchandises, n'est donc pas «?la richesse?», mais le profit, richesse abstraite. Marx ne nie pas que le «?mode de production capitaliste?» soit infiniment plus productif (de richesses) que ceux qui le précèdent. Mais il avance que la dynamique de l'accumulation capitaliste, fondée sur l'exploitation, ne s'analyse pas adéquatement en ces termes, parce que sa logique est celle de la plus-value. Il élabore, à l'encontre des libéraux, les concepts de la différence et de la contradiction entre richesse et profit. Et c'est à partir de là qu'il interprète le développement historique du capitalisme.

Foucault, par contraste, aborde le capitalisme à partir du «?gouvernement libéral?» qui le met en œuvre, et qui préfigure «?la gouvernementalité moderne et contemporaine?» (STP/356). Dépassant le «?pouvoir souverain?» de la Renaissance et la «?raison d'État?» de l'âge classique, les économistes libéraux introduisent la figure plus modeste du «?gouvernement?», dit-il, qui se borne à promouvoir les «?processus naturels?» de l'économie (marchande) et la «?gestion de la population?», comprise elle aussi comme phénomène naturel, dont la réalisation implique «?certaines formes de liberté?» (STP/362-4). Le libéralisme développe un *savoir* qui a pour objet la richesse de la nation, qui ne se préoccupe plus seulement de sujets, ni d'administrés, mais d'une *population*, dont il cherche à favoriser la vie. L'économie est une science de la population, qui appréhende des réactions collectives à la rareté, à la cherté, etc. Elle repère les problèmes et les lois propres à un ensemble de vivants (taux de fécondité, de mortalité, épidémie, production), soit à un sujet collectif qui n'est plus celui d'un contrat social. Voilà ce que signifie la «?gouvernementalisation de l'État?». L'État moderne, celui du libéralisme, n'a pas pour seule fonction «?la reproduction des rapports de production?» (STP/112)? : il *gouverne* selon des fins positives qui sont des objectifs de vie collective. L'histoire du capitalisme n'est donc pas à comprendre comme l'avait pensé Marx.

On peut naturellement chercher à articuler ces deux discours. Marx n'oublie pas que, si la logique des capitalistes est le profit, richesse abstraite, il reste qu'ils ne font du profit qu'à la condition de vendre leurs marchandises, donc que celles-ci soient pourvues d'une valeur d'usage pertinente, richesse concrète – ce que j'analyserai (au §412) comme la «?contradiction productive du capital?». Il met cette question au centre de son étude de la reproduction, de la crise et de l'accumulation? : il n'étudie jamais les contradictions du système qu'à partir de sa relative rationalité. Il n'a cependant jamais élaboré conceptuellement l'exigence qui en découle, à savoir la contrainte «?gouvernementale?», c'est-à-dire *hégémonique* au sens gramscien, qui incite la classe dominante à répondre –

dans une mesure à définir – aux demandes de la société. Il n'a pas non plus considéré le réseau multiforme de savoirs sociaux et de pratiques sectorielles à travers lequel s'exerce un tel pouvoir... Il suffirait alors d'ajouter que Foucault accorde manifestement à Marx que, derrière le discours libéral, il y a aussi l'exploitation, avec ses dispositifs coercitifs. Et qu'il lui apporte ce qui lui manque encore pour rendre compte de l'éminente productivité historique du capitalisme?: l'analyse des pouvoirs-savoirs qui l'impulsent. On aurait ainsi, à peu de frais, un «?Foucault avec Marx?».

À s'en tenir à cette façon de combiner les deux approches, on risquerait pourtant d'occulter ce qui les sépare, et qui se manifeste dans la divergence entre deux «?grands récits?».

### §122. Le grand récit foucauldien et la question néolibérale

Foucault propose une «?généalogie de l'État moderne et de ses différents appareils dans le cadre d'une histoire de la raison gouvernementale?» (STP/362). Cette *généalogie* se développe en une série de trois «?moments?» historiques progressifs, qui structurent l'exposé.

L'entrée dans la modernité politique s'opère avec le triomphe, à la Renaissance, de la figure de la *Souveraineté*, s'exerçant par la loi sur des sujets?: c'est «?!État de justice?» , régi par «?le système du code légal avec partage binaire entre le permis et le défendu?» (STP/7).

La paix de Westphalie (1648) signale l'entrée dans l'âge classique, marqué par l'essor de l'*État administratif* et le développement d'institutions disciplinaires. C'est le temps des mercantilistes, qui prônent une industrie volontariste d'exportation, assurant à l'État les rentrées financières qui fondent sa puissance. La «?balance entre les États?» (STP/306) contraint chacun d'eux à se conformer à cette exigence. Dans la perspective de sa puissance propre, «?!État de police?» , au sens que le terme de *Polizei* acquit au xviii<sup>es</sup> siècle, cherche à promouvoir «?la vie?» et le «?bonheur?» de la population (DE3/823). La «?raison d'État?» fonde sur la «?statistique?» des ressources et des populations (STP/280). Au-delà des voies légales et judiciaires, on cherche alors à prévenir, corriger, au moyen de techniques «?policières, médicales, psychologiques?» adéquates (STP/7). Les États modernes deviennent ainsi de grandes machineries qui fonctionnent au «?coup d'État permanent?» (STP/347)?: ordonnances, interdictions, consignes, règlements, disciplines locales de l'atelier, de l'école, de l'armée. L'exigence d'une limitation du pouvoir d'État se fait entendre, de l'intérieur, du côté des juristes, en termes de droit naturel et de contrat social.

C'est à partir de 1750, avec les Physiocrates, qu'apparaît la figure du *Gouvernement*. L'économie politique est sa principale technologie de pouvoir. Elle vise désormais non d'abord le commerce international, mais la production nationale. Le marché, comme logique de production, est son «?lieu de véridiction?». À la différence de l'État de souveraineté, qui fonctionne à la loi, au droit, à la «?juridiction?» , la gouvernementalité libérale fonctionne en effet à la «?véridiction?»?: à la *vérité* de mécanismes supposés «?naturels?» (NB/33). Elle engage certains présupposés juridiques de liberté, non pas ceux de la liberté en général, mais de la «?liberté du marché, liberté du vendeur et de l'acheteur, libre exercice du droit de propriété, liberté de discussion, éventuellement liberté d'expression,?etc.?» (NB/65). Et c'est par ces deux biais, l'économique et le juridique, que se réalise, contre l'illimitation de l'État de police, l'autolimitation de la raison

gouvernementale. D'un autre côté, se développe le domaine multiple de l'intervention gouvernementale, mais sous une forme plus flexible qu'à l'ère antérieure: elle procède d'une recherche de la «?sécurité?», fondée sur l'acceptable, le probable, le moyen, supposant des procédures de «?normation?» (STP/59). Voir l'exemple de l'inoculation de la variole, provoquée et contrôlée, procédure technique préventive sur le terrain du probable et du généralisable. Émergent ainsi les concepts de «?cas?», de «?risque?», de «?crise?», etc. Le contexte, plus encore qu'auparavant, en est celui de la «?population?», comprise comme ensemble de vivants, que Marx ne ferait que «?contourner?» à travers celui de «?classe?» (STP/79).

Mais cette «?histoire de la raison politique?» ne s'arrête pas là. Foucault, sautant par-dessus le keynésianisme, désigné comme une «?crise du libéralisme?» (NB/71), se met, à compter du 24 janvier 1979, à l'étude d'une nouvelle option qui émerge alors avec fracas: celle du *néolibéralisme*. Il l'appréhende comme une réponse à cette «?crise?». Ce «?nouveau dispositif de gouvernementalité?», explique-t-il, est exploré dès les années 30 par Hayek et d'autres<sup>4</sup>. Mais c'est la situation de l'Allemagne, année zéro, qui va fournir le terrain d'expérimentation. La totale décomposition de l'ordre économique antérieur permet alors de faire table rase, et conduit à poser le problème autrement?: d'aborder le marché non comme un *fait de nature*, mais comme un *objectif* à réaliser et à universaliser. Soit un «?projet de société?»?: que la société devienne un marché. L'État, cessant de poursuivre des fins concrètes, d'œuvrer par mesures et correctifs, se bornera à fixer les règles de ce jeu, laissant jouer les acteurs économiques. Doctrine reprise en France par Giscard contre les compromis keynésiens antérieurs. Lorsque l'on a ainsi exclu toute idée de plan, d'intervention substantielle dans l'économie, se trouve instauré un «?État de droit?», exclusivement régi par des «?principes formels?» (NB/177), ceux que requiert le marché. Il faut alors parler d'un «?ordre économique-juridique?», dans lequel «?le juridique informe l'économique?» (NB/168) ? et l'on notera la réciproque, puisqu'il s'agit «?des règles de droit qui sont nécessaires à partir d'une société régulée à partir et en fonction de l'économie concurrentielle de marché?» (NB/166). On rejette ainsi l'idée que l'emploi puisse être un objectif, et l'égalité une catégorie socialement pertinente?: on réglera la «?question sociale?», hors droit et aux marges de l'économie, comme une question *morale*, celle de la pauvreté moralement acceptable. Le néolibéralisme américain va plus loin encore avec «?la théorie du capital humain?» (NB/225-235), qui consiste à prendre le travail comme un capital, que le travailleur est censé considérer du point de vue de «?!allocation optimale des ressources rares à des fins alternatives<sup>5</sup>?». Cette brillante «?mutation épistémologique?» (NB/228) va envahir, comme on sait, tout le champ social, du conjugal au pénal. Elle deviendra, en peu de temps, le principe directeur d'une économie mondialisée. Force est de reconnaître que Foucault est, du côté de la tradition critique, l'un des premiers à prendre la mesure de l'événement.

Il ne manque pas de marquer ses distances à l'égard de ces «?modes d'action au moins aussi compromettants pour la liberté?» que ceux «?que l'on veut éviter?» (je souligne à nouveau ce «?on?», qui connote une incertitude récurrente quant à l'identité de l'énonciateur), soit «?le communisme, le socialisme, le national-socialisme, le fascisme?» (NB/70-71). De cette «?phobie d'État?» (NB/77), il évoque les dangers (exemple de la génétique, NB/234), ainsi que les «?connotations politiques immédiates?» (NB/237), évidemment fâcheuses. Mais, ajoute-t-il, «?ce produit politique latéral?» n'autorise pas à en rester à la simple «?dénonciation?». Ce serait «?faux et dangereux?» au regard des lumières qu'apportent ces analyses sur bien des phénomènes. Foucault évoque alors des questions aussi diverses que les investissements éducatifs des parents, la baisse tendancielle du taux de profit, la croissance japonaise et la croissance en général et l'essor

possible du Tiers-Monde. Il observe que c'est en ce sens que s'orientent les «?politiques économiques?», «?sociales?», «?éducationnelles?» et «?culturelles?»... Il souligne «?l'efficacité de l'analyse et de la programmation?» néolibérales (NB/239) ? à prendre aussi, il est vrai, avec «?leur coefficient de menace?». Il y voit «?le thème-programme d'une société dans laquelle il y aurait une optimisation du système de différence, dans laquelle un champ serait laissé aux processus oscillatoires, dans laquelle il y aurait tolérance accordée aux individus et pratiques minoritaires [...]?» (NB/265).

Il semble bien que ce grand récit vise à définir un enjeu politique ultime?: celui de «?la survie du capitalisme?», de l'invention possible d'un «?nouveau capitalisme?». C'est avec un extraordinaire pathos que Foucault apostrophe ses auditeurs, sans doute encore mal reconvertis de leur marxisme soixante-huitard?: «?vous comprenez bien?», s'il n'y a qu'une seule «?logique du capital?», celle du profit, sa fin est d'avance inscrite en «?impasses définitives?», et il n'y aura bientôt «?plus de capitalisme du tout?» (sous-entendu?: comme vous l'avez cru?!), mais par contre, si (sous-entendu?: comme je vais vous le montrer!?) le capitalisme se donne selon une diversité d'esprits et de rationalités, alors s'ouvre à lui tout «?un champ de possibilités?» (NB/170-171). Un tel discours, on le voit, est tout entier tourné vers un *futur* du capitalisme. Il ne s'agit donc pas seulement du «?libéralisme?» comme art de gouverner fondé sur l'économie capitaliste, mais de l'histoire, de l'avenir du capitalisme lui-même.

Si Foucault est philosophiquement sceptique, comme y insiste Paul Veyne<sup>6</sup>, cela ne l'empêche pas, bien sûr, d'avoir des opinions politiques, dont l'examen présente un intérêt théorique pour qui veut comprendre son œuvre. On ne peut se contenter de dire qu'il examine le néolibéralisme comme une «?utopie?» digne d'être étudiée<sup>7</sup>. Il met à son programme d'étude le «?néolibéralisme réel?» qui émerge alors. Et il porte sur lui, comme on le voit, des jugements politiques. Mais ce n'est pas la question de sa position personnelle qui va nous retenir. C'est, dans les termes de Weber, ce qui relève de la responsabilité du «?savant?» et non du «?politique?»?: c'est tout à la fois son travail d'historien – la façon dont il comprend le processus historique – et son élaboration critique à l'égard de notre actualité historique.

De cette forme récit surgissent en effet deux types de question.

Au plan de l'histoire, Foucault souligne que les nouveautés introduites par le libéralisme ne congédient pas les techniques antérieures de gouvernement. Les faits de «?police?» qu'il décrit dans ses cours de 1978, comme les faits de «?discipline?» analysés dans ceux de 1972, viennent s'inscrire dans le contexte libéral. Ces technologies, de concert avec celles du «?gouvernement par l'économie politique?», sont constitutives de l'ère du libéralisme<sup>8</sup>?; elles relèvent, du moins selon une expression qui lui fut longtemps familière, du même «?pouvoir de classe?». Mais comment tout cela marche-t-il ensemble?? Un problème décisif pourrait bien être celui de la division de cette technologie gouvernementale à «?l'ère libérale?» entre ces deux pôles, dont l'un s'exerce sur le *marché*, qu'elle guide en le suivant, et dont l'autre prend en charge la population par voie d'*organisation*<sup>9</sup>. Selon quelle contrainte *structurelle* cela tient-il socialement ensemble?? C'est-à-dire selon quels *rappports de classe*?? Il n'est pas sûr, on le verra, que la problématique foucauldienne permette de prendre toute la mesure de cette bipolarité, qu'elle contribue pourtant puissamment à mettre au jour.

Au plan de la critique sociale, on peut s'étonner de ne pas le voir entrer plus avant dans l'évaluation substantielle de ces prétentions à gouverner rationnellement. Qu'en est-il, notamment sous le néolibéralisme, de la *vie* des populations?? Et qu'en est-il de la relation

entre droit et économie?? Le néolibéralisme est abordé comme une technologie qui entend tout à la fois *unir le droit et l'économie* et *séparer l'économie du social*. Ce qui revient à produire un *droit séparé du social, c'est-à-dire aussi du politique*. Comment Foucault, si engagé dans la critique politique, peut-il laisser tout cela en suspens?? Son «?perspectivisme?» revendiqué semble le conduire à prendre tour à tour la perspective de ceux dont il parle, selon les âges successifs de la raison politique. Mais comment penser ensemble ces diverses perspectives??

*Nos contenus sont sous licence Creative Commons, libres de diffusion, et Copyleft. Toute parution peut donc être librement reprise et partagée à des fins non commerciales, à la condition de ne pas la modifier et de mentionner auteur·e(s) et URL d'origine activée.*

## références

### références

- ↑1 Voir *Sécurité, Territoire, Population et Naissance de la Biopolitique*, référencés ci-dessus à la note 2. À ces deux ouvrages renvoient les sigles (STP) et (NB). On se reportera à la précieuse « situation de cours », situation politique et théorique, que propose Michel Senellart (STP, pp. 381-411).
- Ces cours (comme les inédits de Marx) nous mettent en présence d'un procès de recherche, d'une démarche risquée, dont il faut mesurer, sous les formulations parfois
- ↑2 tranchées et polémiques, les détours et les incertitudes. Le résumé que Foucault rédige, après coup, de son cours de 1979 (DE3 /819-825), qui est aussi un corrigé, marque plus de distance par rapport au libéralisme.
- ↑3 Sur cette interprétation de la « loi de la valeur » - et sa justification -, je me permets de renvoyer à *Explication et reconstruction du Capital, op. cit.*, pp. 51-56
- On trouvera dans le livre de Pierre Dardot et Christian Laval, *La Nouvelle Raison du*
- ↑4 *monde*, Paris, La Découverte, 2009, une présentation de l'histoire des idées néolibérales inspirée de Foucault.
- Foucault précise que cela vaut à l'encontre de Marx, qui ne connaîtrait que le « travail abstrait », NB/227. Il prend en cela un peu de liberté. Son propos est de faire de la
- ↑5 capacité du travail à produire des choses utiles (ce que précisément *Le Capital* définit comme le « travail concret ») une forme de capital. Une idée qui, comme on le sait, fait l'objet de la « critique » marxienne.
- ↑6 Paul Veyne, « Un archéologue sceptique », in Didier Éribon (dir.), *L'Infréquentable Michel Foucault*, Paris, EPEL, 2001, pp. 19-59
- C'est l'interprétation proposée par G. de Lagasnerie dans *La Dernière Leçon de Foucault*, Paris, Fayard, 2012. Voir notamment p. 41 sq. L'auteur relie en cela Foucault
- ↑7 à Hayek. Il salue cette « déconstruction néolibérale des conceptions "monistes" », p. 107. Comment ne voit-il pas que le néolibéralisme, qui pense tout en termes de marché, représente à sa façon un comble de monisme ?

On notera du reste que c'est dans le domaine de la « police » que son investigation est la plus innovante et la plus précieuse aujourd'hui « La principale contribution de Michel Foucault à la science politique réside dans le déplacement qu'il a effectué de la théorisation de l'État à sa saisie sous l'angle de ses pratiques, c'est-à-dire de sa gouvernamentalité définie comme un mode spécifique d'exercice du pouvoir ». Telle est la thèse que développe de façon convaincante Pierre Lascoumes dans « La gouvernamentalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir », in *Foucault, usages et actualités (Le Portique, N°12-13)*, 2004, p. 169. Il met l'accent sur la référence de Foucault à la science camérale, « creuset des politiques publiques contemporaines », p. 174.

↑**8** Selon le clivage esquissé en introduction et sur lequel portera le chapitre qui suit.